



Ville de 33 000 habitants (surclassée 40-80 000 habitants) au cœur de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Trappes-en-Yvelines connaît une forte croissance résidentielle, économique et démographique, portée par des programmes de rénovation urbaine ambitieux.

Directeur Antenne des accueils périscolaires et des loisirs H/F

Référence : PERGAUD/PERI/F

Recrutement d'un fonctionnaire titulaire ou à défaut un contractuel de droit public

Catégorie B : Cadre d'emploi des animateurs territoriaux – Filière animation

Missions et activités principales :

- Etre garant du bon fonctionnement des accueils de loisirs sous sa responsabilité.
- Manager une équipe.
- Elaborer et piloter la mise en œuvre du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la ville.
- Coopérer avec les enseignants et les autres acteurs socio-éducatifs de la ville ainsi que les familles dans l'intérêt de l'enfant.
- Participer au dispositif d'Individualisation des Parcours Périscolaires.
- Participer aux projets transversaux de la ville.
- Gérer le budget en lien avec la hiérarchie.
- Former et accompagner ses équipes.

Relations Fonctionnelles :

En interne :

- Les Directions des Affaires Scolaires, de la Restauration, La Petite Enfance, La Réussite Educative, la Maison des Parents, la Jeunesse, les Sports et les autres services municipaux.

En externe :

- Familles, éducation nationale, associations, direction départementale de la cohésion sociale et PMI.

Conditions de recrutement :***Connaissances et prérequis :***

- BPJEPS ou diplôme équivalent.
- Attestation de formation aux gestes de premier secours (PSC1).
- 3 ans d'expérience en tant que directeur de centre de loisir.
- Connaissance de la législation sur les accueils collectifs de mineurs.
- Connaissance des besoins du développement de l'enfant.
- Connaissance du monde de l'animation socio-éducative.
- Connaissance de la fonction publique territoriale.

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et rigueur.
- Management.
- Réactivité face aux urgences.
- Autonomie et prise d'initiatives.

Savoir être :

- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir l'esprit d'initiative et décision
- Etre dynamique
- Etre disponible
- Etre force de proposition.
- Obligation du devoir de réserve

Contrainte du poste :

- Accueil du public difficile et secteur exposé.
- Responsabilité pénale et civile.
- Temps de travail annualisé, horaires irréguliers et amplitude variable.
- Participation aux fêtes de quartier, de l'école et aux manifestations municipales.
- Mobilité sur d'autres structures périscolaires.

Pour candidater

Ce poste est réservé à un fonctionnaire titulaire ou à défaut un contractuel de droit public. Vous bénéficierez d'un régime indemnitaire, d'une prime annuelle, d'une restauration municipale et l'accès à des prestations sociales.

*Veillez adresser votre Curriculum Vitae et lettre de motivation à recrutement@mairie-trappes.fr en précisant la référence **PERGAUD/PERI/F** ou bien par courrier à l'attention de Monsieur le Maire au 1, place de la République – CS 90 544 – Trappes Cedex.*